

Bruxelles, le 3 décembre 2024
(OR. en)

16452/24
COR 1
OJ CRP1 42

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

COMITÉ DES REPRÉSENTANTS PERMANENTS (1^{re} partie)

Bâtiment Europa, Bruxelles

4 décembre 2024 (9:30)

CORRIGENDUM N°1 À L'ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

Le point suivant est libellé comme suit:

Points sans débat (I)

Actes délégués ou actes d'exécution

Environnement

22. Règlement délégué (UE) .../... de la Commission du 18.10.2024 modifiant le règlement (UE) 2024/1157 en ce qui concerne les amendements relatifs aux transferts de déchets d'équipements électriques et électroniques, convenus dans le cadre de la convention de Bâle
Acte délégué - Intention de ne pas exprimer d'objections

16341/1/24 **REV 1**
14701/24 + ADD 1
ENV